

Compte rendu de la réunion de la collégiale du vendredi 17 juin 2016

Animatrice : Geneviève

Scripte : Marianne

Temps et paroles : Myriam

QFQ : Catherine

Présents : Geneviève, Marianne, Myriam (invitée), Catherine, Michel (le matin), Anne, Monique

Ordre du jour :

Matin : Bilan AG du 10 juin

Après-midi :

- Kopek (non traité)
- Radio (non traité)
- Réponse Vallée des Gaves
- Achat papier
- Service civique
- RDV Trésoriers payeurs
- Règlement intérieur

Bilan AG 10 juin

Tour météo :

A part Catherine qui a trouvé l'AG constructive, tous les présents ont mal vécu l'AG du 10 juin. Tous déplorent la démission de Lætitia et soulignent le manque de préparation de cette AG.

Les observations et idées générales ressortant de la discussion sont les suivantes :

- Manquements dans :

1. la préparation de la présentation du travail des commissions
2. la préparation de la présentation des sujets portés au vote
3. la préparation de visuels explicatifs (aucun visuel proposé)
4. la maîtrise et la préparation des outils utilisés (débat mouvant)
5. la maîtrise du temps
6. l'explication préalable des règles
7. l'attribution préalable du rôle de chacun (qui présente quoi)
8. la prise en compte de la violence que peut représenter pour certains la mise en jeu du corps dans le débat mouvant
9. l'accueil réservé aux nouveaux adhérents actifs (fuite/perte de Florian et ses amis???)
10. l'écoute/ le respect des adhérents (un des motifs de la démission de Lætitia et du malaise de beaucoup parmi nous)

- Le débat mouvant a été constructif dans le choix des moyens de sécurisation. Il a permis d'éviter une « prise de pouvoir », les décisions finales n'étant pas celles proposées par la commission.

- Le débat mouvant n'a pas été maîtrisé et ne convenait pas au sujet de la fonte.

C'est plus un outil de prise de conscience personnelle que de décision.

- Ce sont les adhérents qui ont le pouvoir décisionnaire et non les membres de la collégiale. La collégiale est force de proposition. Personne n'est expert. La collégiale fait confiance au choix de ses adhérents.

- Il est nécessaire que la collégiale fasse confiance à ses commissions et à leurs membres.

- Le vote, qui est chiffrable, permet de sortir une majorité.

- Il pourrait être utile de connaître les compétences de chacun pour porter telle ou telle mission afin d'ouvrir les possibilités, de redistribuer les tâches, d'éviter les a priori et les rentes de position.

Le temps de la réflexion, de l'expérimentation et de l'émotion est passé, il faut maintenant agir sous peine de discréditer le projet et de démotiver les bénévoles et les adhérents. Il faut faire avancer le projet, se donner des échéances, établir un planning, être dans le concret.

Reste la question suivante : Comment réparer les pots cassés ? Le retrait de la candidature à la collégiale de Florian (nouvel adhérent très investi) voire son départ de l'association et la démission de Lætitia en tant que membre de la collégiale sont deux points très négatifs, tant au niveau humain qu'au niveau pratique car ces deux personnes étaient très actives au sein de la Sonnante.

Décision 1 : en A.G. / Plénière, un temps défini à l'avance sera consacré au débat et à la recherche du consentement, si aucun consentement n'est trouvé dans le temps imparti, on passera au vote à la majorité des 3/5 comme le prévoient les statuts de l'association.

Décision 2 : Hormis pour septembre où le terme AG sera conservé, dorénavant nous parlerons d'assemblées plénières.

Décision 3 : la collégiale présente ses excuses aux adhérents (lettre envoyée avec le CR de l'AG). Chargée de mission : Marianne

Décision 4 : la prochaine AG, dernière du nom, est programmée pour le 22 septembre, 20H, à Gerde (pour autant que la salle soit disponible). La réunion de reprise de la collégiale aura lieu le 05/09 à 9H15 à Tarbes, la réunion de préparation de l'AG aura lieu le 14/09 à 14H à Tarbes.

“Living democracy grows like a tree, from the bottom up.” Vandana Shiva

Règlement Intérieur :

Le règlement intérieur devait être voté à la première AG de la Sonnante. La commission gouvernance **se réunira le mercredi 22 juin** pour avancer sur sa rédaction.

Achat papier:

Il y a une opportunité pour acquérir à un prix intéressant du papier sécurisé dans le cadre d'un achat groupé. La Commission coupon s'est inscrite sur la liste des intéressés. Il sera livré à Tours, Monique pourrait le rapatrier. Cette dépense conditionne l'embauche d'un service civique à l'obtention de subventions ou d'autres rentrées financières.

Décision 5 : la collégiale entérine l'achat du papier

Réponse à la demande de Stéphanie Lacoste, responsable du développement économique dans le cadre de la Communauté de communes de la Vallée des Gaves

Suite à l'information faite par Florian à Pierrefitte, une demande d'info écrite nous a été faite.

Un courrier présentant la MLC (c'est quoi, comment cela fonctionne), un résumé de la charte, l'association et son mode de fonctionnement, le territoire couvert, les outils à disposition et les perspectives proches doit être préparé et envoyé. Nous sommes aussi disponibles pour une information si la demande en est faite.

Chargée de mission : Geneviève

Investissement Épargne Solidaire IES (sujet hors ODJ)

Retour fait par Anne de sa rencontre avec Bruno Langlet de l'IES. L'IES peut être une alternative à la Nef. C'est une société de capital risque qui est proche des producteurs et est implantée dans le territoire régional. Il organise des ateliers et pourrait nous aider à penser la grille de dialogue avec

les producteurs. Cette proposition est retenue avec le choix d'un framadate pour trouver une date idéale à la rentrée.

Chargée de mission : Anne

RDV Trésoriers Payeurs

Nous souhaitons nous montrer solidaire avec la dynamique nationale de sollicitation des Trésoriers Payeurs visant à obtenir une directive de Bercy leur permettant d'accepter le paiement des impôts en MLC. Rédaction et envoi d'une lettre de sensibilisation à tous les trésoriers payeurs du département.

Chargée de mission : Monique

Service civique

Catherine et Myriam ont vu avec Rivages la possibilité d'accueillir un service civique.

Informations nouvelles par rapport au CR de la collégiale du 12 mai:

- Nécessité de prendre un RDV maintenant pour septembre avec la préfecture afin d'avoir leur accord pour avoir recours aux services de Rivages qui n'est pas agréé sur Lannemezan.
- Nécessité d'un numéro de Siret
- Nécessité d'un tuteur et d'un local ; désignation de Marianne comme tuteur et hôte.
- Nécessité de définir la mission donnée au Service Civique.

Chargées de mission : Catherine, Myriam et Marianne

- Nécessité de boucler le budget, de trouver de l'argent : obtenir un RDV courant juillet avec Ha-Py-Invest, plate-forme de financement participatif impulsée par le Conseil Départemental.

Chargée de mission : Marianne

“In nature's economy the currency is not money, it is life.”

Vandana Shiva, Earth Democracy: Justice, Sustainability, and Peace